# La protection des données dans la recherche en SHS

Edouard BÉNARD – Juriste en protection des données

Service Contrats de Recherche et Valorisation (CoREV)
Direction de la Recherche et de la Valorisation (DRV)
Pôle Recherche International Partenariats Innovation (RIPI)





### **Sommaire**

- I) Conformité réglementaire
- II) Dispositions générales
- III) Comment assurer la conformité de son projet ?
- **IV)** Conclusion

## Conformité réglementaire



### Contexte et enjeux



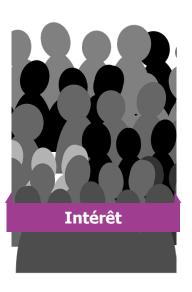
Comprendre le fonctionnement de l'humain



Protéger les participants contre toute atteinte physique et psychique, tout en évitant de nouvelles dérives



Réflexion approfondie pour protéger les personnes, quelle qu'elles soient, ainsi que leurs données



Doit toujours primer sur le reste

# Dispositions générales



### Carte d'identité



25 Mai 2018



Toute l'Union européenne



Tous les organismes traitant des données de personnes se trouvant dans l'UE

### **Périmètre**

### Applicable à :

- Toute organisation traitant des données à caractère personnel de résident de l'UE
- Toute organisation hors UE lorsque ses activités de traitement sont liées à une offre de biens ou services à l'égard de résidents de l'UE ou au profilage de celles-ci

### **Objectifs**

- Renforcer la protection des données à caractère personnel
- Intégrer la proactivité et la sécurité durant tout le cycle de vie de la donnée

### **Ambitions**

- Harmoniser le droit de la protection des données personnelles au sein de l'UE, en particulier avec la multiplication des échanges transfrontaliers
- Renforcer les droits des individus et clarifier les obligations des organisations



### Vue d'ensemble sur les notions essentielles

Une donnée à caractère personnel correspond à toute information permettant d'identifier, directement ou indirectement, une personne physique : la personne concernée

(indépendant du volume, du format, etc.).





Données « standards »

Nom, prénom, adresse email, âge...



Données « à risque »

Coordonnées bancaires, géolocalisation...



Données « sensibles »

Religion, infractions, santé, origine ethnique...



### Les opérations réalisées

### **Traitement**

Toute opération sur des données personnelles, effectuée de manière automatisée ou non, et appliquées à des données à caractère personnel

Exemples: collecte, conservation, diffusion, effacement ou suppression, enrichissement, etc.



### Les acteurs de la conformité

### Responsable du traitement

- Personne physique ou morale
- Finalité et moyens

### **Sous-traitant**

- Personne physique ou morale
- Traite les données pour le compte du responsable
- Data Protection
  Officer

 Chef d'orchestre de la conformité

### D'un régime déclaratif à un régime de responsabilisation

### Responsabilité

- Plus de déclaration préalable à la CNIL
- Consultation de la CNIL en cas de risque
- Documentation interne

### **Gestion des risques**

- AIPD/PIA (Analyse d'Impact relative à la Protection des Données)
- Réduction des risques
  - Assurer la sécurité tout au long du traitement

### Privacy by design

- Dès la détermination des moyens
- Protection optimale
- **Traitements** conformes RGPD



### Les sanctions

### Loi informatique et libertés



Jusqu'à 150 000 €



300 000 € en cas de récidive

### Loi pour une République numérique



Jusqu'à 3 M€

### **RGPD**



Jusqu'à 20 M€



ou 4% du CA mondial annuel



### Déclaratif









### Responsabilisation

8

### Obligations et impacts associés

### LICÉITÉ & TRANSPARENCE

**ACCOUNTABILITY & PRIVACY BY DESIGN** 

Gouvernance, Documentation, Data Protection Officer (DPO), Audits

### SÉCURITÉ ET GESTION DES INCIDENTS

Détection d'incidents, notification à la CNIL, communication aux personnes concernées

### SÉCURITÉ DES DONNÉES PERSONNELLES

Cartographie des traitements & sécurité des traitements (pseudonymisation, chiffrement...) Information des personnes concernées, Consentement, légalité du traitement des données

### DROITS DES PERSONNES CONCERNÉES

Accès, rectification, opposition, effacement, portabilité, décisions automatisées, limitation

### GESTION DU CYCLE DE VIE DES DONNÉES

Privacy by design et Privacy by default, minimisation, durée de conservation, archivage...

### DESTINATAIRES, SOUS-TRAITANTS & TRANSFERTS

Application de la réglementation extraterritoriale, contrôle du transfert, termes contractuels

### **GESTION DES RISQUES**

**RGPD** 

Approche par les risques, AIPD, Consultation préalable de la CNIL



Comment assurer la conformité de son projet ?



### **ÉTAPE 1 : Cartographie des données**

La cartographie des données est un processus permettant de **recenser**, puis de **visualiser** les données soumises au régime de protection des données, étape indispensable de la mise en conformité.

### Périmètre de contrôle





Traitements



Acteurs



Données



Origine



Cartographie des travaux



Stratégie



Organisation



Application



Méthodologie

### L'intérêt

- Conformité aux obligations légales
- Mesure de l'impact de la loi sur votre projet/étude
- Recensement précis de vos données

### Documentation comportant notamment

- Traitement des données contrôlées
- Type de données traitées
- Origine des données
- Acteurs traitant les données
- Flux des données, origines et destinations



### **ÉTAPE 2 : Analyse d'impact sur la Protection des Données (AIPD)**

L'AIPD permet d'analyser et de remédier aux risques qu'un traitement peut engendrer sur la vie privée des personnes concernées.





Une approche par les

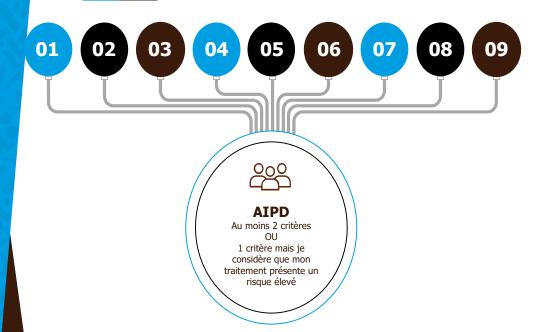
### L'intérêt

- Conformité aux obligations légales
- Niveau de protection élevé des données traitées
- Connaissance et maîtrise des risques
- Valorisation de la données

### Les conclusions

- Un rapport détaillé sur les risques qu'un traitement peut engendrer sur la vie privée
- Une visibilité sur les mesures à adopter pour diminuer ou faire disparaitre les risques

### **ÉTAPE 2 : Analyse d'Impact sur la Protection des Données (AIPD)**



- Évaluation/scoring
  - **Décision**
- automatique (effet légal)
- Surveillance systématique
  - **Données sensibles**
- (santé, géolocalisation, etc.)
  - Collecte à large
- échelle (selon contexte)
- Croisement de données

### Personnes vulnérables

(patients, personnes âgées, enfants, etc.)

### **Usage innovant**

 (utilisation d'une nouvelle technologie)

### Exclusion du bénéfice d'un

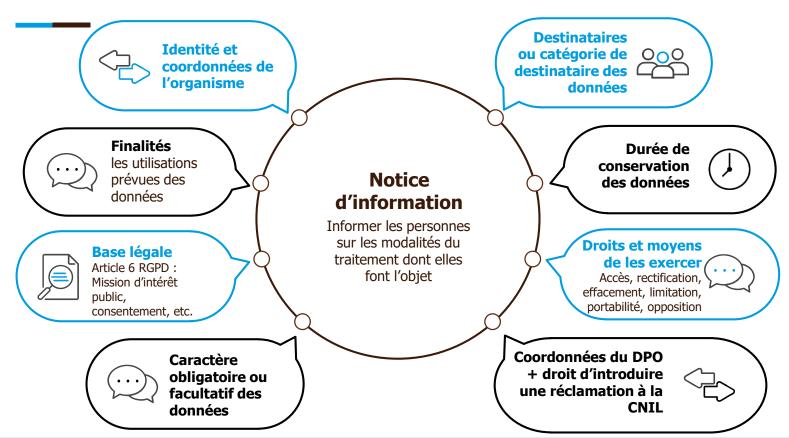
 droit/contrat

 (scoring bancaire, allocations, etc.)



Recherche clinique (RIPH et RNIPH multicentriques): AIPD obligatoire

### **ÉTAPE 3 : Notice d'information**



### **ÉTAPE 3 : Notice d'information**

### DÈS LA COLLECTE DES DONNÉES

 Directe : lorsque les données sont reccueillies auprès des personnes (ex : formulaire/questionnaire en ligne)

- **Indirecte** : lorsque les données ne sont pas reccueillies directement auprès des personnes (ex : données récupérées à partir des dossiers médicaux du patient, d'un partenaire académique, etc.)

### **SOUS QUELLE FORME?**

- Facile d'accès
- Fournie de manière claire et compréhensible
- Écrite de manière concise, afin d'amener les informations pertinentes

### A QUEL MOMENT?

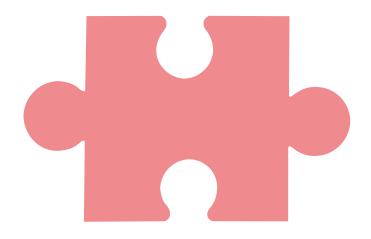
- Collecte directe : au moment du reccueil des données
- Collecte indirecte: Dès que possible (notamment lors du premier contact avec la personne) et au plus tard, dans un délai d'un mois
- Modification substancielle/événement particulier : nouvelle finalité, nouveaux destinataires, changement dans les modalités d'exercice de droits, violation de données



Informer les

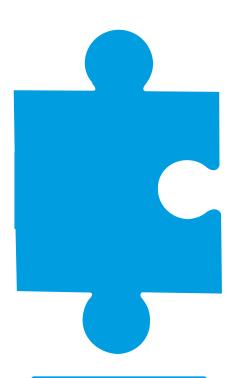
personnes

### Le consentement



### Consentement Code de déontologie

Prérequis pour conduire la recherche (le cas échéant)



### **Consentement RGPD**

 Base légale du traitement de DCP (article 6 RGPD)

### Valeur ajoutée de la conformité RGPD



La mise conformité au RGPD, de par sa forte exposition juridique et médiatique en fait un véritable facteur de confiance auprès du grand public, des partenaires académiques et industriels.



La mise en conformité au RGPD, permet via la mise œuvre de ses principes, une rationalisation des processus organisationnels dans un objectif de responsabilisation des différents acteurs traitant des données à caractère personnel en interne (institutionnel, formation, recherche).



Au travers, entre autres, des obligations de notification et de sécurisation des données, la mise en conformité s'inscrit dans le renforcement de la sécurité du SI et permet de gagner en maîtrise sur celui-ci.

# 18

### Conclusion

### Pour résumer

### **CONCEPTION DU PROJET**

- ✓ Quel est mon périmètre de ✓ Où est-ce que les données recherche? seront collectées?
- ✓ De quels types de données ✓ Où les données serontai-je besoin? elles stockées?

06/06/2023



VÉRIFICATION DE CONFORMITÉ

- ✓ Complétion du questionnaire
- ✓ Notice d'information
- ✓ AIPD (le cas échéant)



VALIDATION + GO

- √ Relecture dossier
- ✓ Inscription au registre de traitement + validation DPO